

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DU TRANSPORT ET DE L'EQUIPEMENT
DIRECTION GENERALE DES PONTS ET CHAUSSEES

Projet d'Aménagement des Routes du Réseau Classé d'Etat
BAD V – Composante Réhabilitation

TRAVAUX DE SECURISATION DE LA ROUTE MC 128 "AIN OKTER-KORBOUS"
DU PK7 AU PK9 DANS LE GOUVERNORAT DE NABEUL

Avis d'Appel d'Offres International (relance)

Date AOI : 02/01/2011

1. Le Gouvernement Tunisien a obtenu de la Banque Africaine de Développement (BAD) un prêt pour financer le coût du Projet d'Aménagement du Réseau Routier Classé de l'Etat phase V. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce prêt sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre des marchés issus du présent appel d'offres.
2. La Direction Générale des Ponts et Chaussées du Ministère de l'Equipement, relance un appel d'offres international pour les travaux de sécurisation de la route MC28 du PK7 au PK9,5 dans le Gouvernorat de Nabeul.
3. Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires répondant aux critères d'éligibilité tels que définis dans les «**Règles et Procédures de la Banque en matière d'acquisition des biens et travaux**», Edition Mai 2008, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.
4. Les candidats éligibles intéressés, peuvent retirer les dossiers d'appel d'offres et obtenir, moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinq cent dinars tunisiens (500,000 TND)**, et des informations complémentaires auprès de la Direction de l'Entretien et de l'exploitation à la Direction Générale des Ponts et Chaussées - Ministère de l'Equipement, **Boulevard Habib Chrita, Cité Jardins-1030 Tunis - Tunisie**, à compter du **lundi 02 janvier 2012**. Il sera procédé au versement de cette somme au **compte courant postal CCP n° 623-45**, au nom de Monsieur le régisseur des recettes de la Direction Générale des Ponts et Chaussées.
5. Les offres doivent être accompagnées d'un acte de cautionnement de soumission d'un montant de **Deux Cinquante Mille dinars tunisiens (250 000,000 TND)**. Elles doivent être établies conformément aux indications du dossier d'appel d'offres et Instructions générales, et doivent être adressées par voie postale et sous plis recommandés, à l'adresse indiquée à l'alinéa 5 ci-dessus, pour être reçues au plus tard **le samedi 18 février 2012 à 9h30mn (heure locale)** au plus tard. Toute offre parvenue après ce délai (date et heure) sera rejetée. (Le cachet du bureau d'ordre central du Ministère Sis à la cité Jardins faisant foi).
6. Les offres techniques et financières seront ouvertes le même jour, samedi 18 février **2012 à 10h00mn (heure locale)**, à la Direction Générale des Ponts et Chaussées en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.